

## A propos de Cluny

René Crozet

---

### Citer ce document / Cite this document :

Crozet René. A propos de Cluny. In: Cahiers de civilisation médiévale, 13e année (n°50), Avril-juin 1970. pp. 149-158;

doi : <https://doi.org/10.3406/ccmed.1970.1855>

[https://www.persee.fr/doc/ccmed\\_0007-9731\\_1970\\_num\\_13\\_50\\_1855](https://www.persee.fr/doc/ccmed_0007-9731_1970_num_13_50_1855)

---

Fichier pdf généré le 24/03/2019

## MÉLANGES

### A propos de Cluny

Il serait tout à fait inexact de prétendre que l'intérêt que les archéologues et les historiens de l'art roman portent à la grande abbatale clunisienne ait jamais fléchi. Il se trouve cependant que, depuis bientôt trois ans, les discussions déjà fameuses que l'édifice a suscitées viennent de connaître des rebondissements hautement dignes d'attention, surtout du fait de la valeur des personnalités qui y ont été associées. Cela a d'abord été le colloque organisé, les 13 et 14 juin 1967, à Cluny même, par la Société française d'archéologie<sup>1</sup>. Cela fut ensuite la publication, en 1968, du monumental ouvrage, tant attendu, du P<sup>r</sup> K.J. Conant, fruit de multiples années de fouilles et d'études patiemment menées sur place<sup>2</sup>. La même année, M. Francis Salet, qui avait été l'un des protagonistes les plus actifs du colloque, exposait ses idées personnelles sur Cluny III dans un article qui occupe une livraison presque entière du « Bulletin Monumental »<sup>3</sup>. En 1969, dans la même revue, M. Francis Salet donnait, de l'ouvrage du P<sup>r</sup> K.J. Conant, un compte rendu critique très développé<sup>4</sup>. Les choses en sont là. Il serait très imprudent de dire qu'elles vont en rester là.

En tentant de donner une vue aussi précise que possible des thèses qui restent en discordance, je souhaiterais ardemment demeurer dans le domaine de l'objectivité, quels que soient les liens d'amitié et d'estime qui m'unissent en parts égales aux deux protagonistes. Je désirerais aussi ardemment m'exprimer en toute liberté d'esprit. Dans cette perspective, je me permettrai de rappeler l'une des phrases de M. Salet dès l'ouverture des travaux du colloque, à savoir que les méthodes de l'archéologie médiévale sont devenues très incertaines. J'oserai dire qu'elles l'ont toujours été et qu'elles le seront, à coup sûr, toujours et ceci, en dépit de tous nos efforts. Le tort a sans doute été de leur donner parfois l'apparence de la certitude et de proclamer comme définitivement acquises des propositions qui ne sont, le plus souvent, que le fruit de travaux d'approche plus ou moins poussés. Ajoutons que les discussions en cause ici ont été infiniment plus sérieuses que le petit jeu plaisamment évoqué par M. Conant, qui consistait à faire alterner, dans le Musée Ochier de Cluny, les étiquettes accompagnant les fameux chapiteaux du déambulatoire, étiquettes portant, les unes, XI<sup>e</sup> s. et les autres, XII<sup>e</sup> s., mises en place ou retirées selon que le vent soufflait tour à tour en faveur de l'une ou de l'autre des présumées datations. Ajoutons aussi que les appellations plaisantes de « rajeunisseurs » et de « vieillisseurs », toujours à propos des mêmes chapiteaux, n'ont pas dépassé le domaine de la taquinerie. Il en est de même, je l'espère, pour les allusions venues de part et d'autre, soit au cours du colloque, soit dans les écrits en cause, à ce qui procéderait, ou bien du chauvinisme bourguignon, auquel M. Conant aurait été converti, ou bien de la solidarité américaine, dans les opinions hétérodoxes formulées jadis par Kingsley Porter ou, en sens inverse, d'une tendance parisienne à systématiser les choses, aussi évidente, dans certains cas, que les chauvinismes provinciaux et que les hardiesses d'outre-Atlantique. Rien ne serait plus fâcheux, et ce n'est heureusement pas le cas, que de faire intervenir ici des arguments de ce genre ; mais, pour en revenir à la remarque liminaire de M. Salet, je dirai tout net que l'analyse objective

1. Aucun compte rendu n'a été donné de ce colloque.

2. K.J. CONANT, *Cluny, les églises et la maison du chef d'ordre*, Mâcon, 1968, in-fol., 149 pp., 121 pl. h.-t., 1 front. coul. Je n'oublie pas que M. Conant m'a fait l'amitié de me dédier un résumé de ses conceptions dans les « Mélanges » qui m'ont été offerts par tant d'amis en 1966 (t. I, p. 341-344).

3. F. SALET, *Cluny III*, dans « Bull. monum. », t. CXXXVI, 1968, p. 235-292, 22 fig. ; à cet article fait suite, sous la plume de M.A. ERLANDE-BRANDENBURG, un recensement des documents figurés relatifs à Cluny, sous le titre *Iconographie de Cluny III*, *ibid.*, p. 293-322, fig. 23 à 37. Ce recensement et les illustrations qui l'accompagnent complètent et éclairent sur quelques points l'abondante illustration fournie par M. Conant.

4. F. SALET, c.r. de CONANT (cité *supra*, n. 2), dans « Bull. monum. », t. CXXXVII, 1969, p. 182-186.

des thèses exposées ne permet pas de conclure à une consolidation éclatante des méthodes pratiquées par l'archéologie médiévale, irrémédiablement condamnée, quoi qu'on en pense, à l'approximation.

Rappelons tout d'abord, car cela vaut la peine d'être redit, que l'ouvrage de M. Conant est la synthèse d'une somme colossale de travaux menés sur place avec passion depuis 1927. Il s'accompagne d'une riche illustration. Celle-ci est due, pour une part, à la reproduction de documents anciens particulièrement précieux, compte tenu de l'inqualifiable massacre infligé à l'abbatiale<sup>5</sup>. Elle est faite, d'autre part, de relevés et de dessins dus à l'auteur et marqués au sceau d'une étonnante habileté servie par une vive sensibilité. Elle comporte aussi, cela va de soi, des photographies. On regrettera qu'elle soit entièrement groupée à la fin de l'ouvrage alors qu'il eût été souvent utile de l'avoir directement sous les yeux pour éclairer plus directement la pensée de l'auteur ; mais, il y a peut-être, à l'origine de ce parti, des contingences techniques qui ne diminuent en rien les mérites de l'éditeur Protat. L'ouvrage est également précédé d'un groupe compact de textes descriptifs présentés dans l'ordre chronologique inverse permettant ainsi d'aller, selon l'intention déclarée de l'auteur, du « mieux connu au moins bien connu ».

Marquons aussi le souci de M. Conant d'évoquer ce qui a précédé la gigantesque abbatiale. Il le fait, à vrai dire, sur des indices assez minces, pour Cluny A, petit édifice à sanctuaire tripartite, nef unique, et bordé de couloirs qui évoqueraient la première organisation monastique, antérieure à la fondation de 910, ou, si l'on y tient absolument, carolingienne, encore que l'innocent Charles le Simple n'y soit sans doute pas pour grand chose. La photographie des pans de mur, flanqués, pour l'un d'entre eux, d'une colonnette engagée (pl. XCIII, fig. 210), témoigne de la pauvreté de la documentation concrète. Vient ensuite une tentative de restitution de Cluny I due au premier abbé, Bernon (910-927), introducteur de la règle de saint Benoît. M. Conant en place la consécration en 927, au temps d'Odon successeur de Bernon (927-vers 942-944), par les soins de l'évêque de Mâcon. On aimerait trouver déjà ici l'indication d'une source à l'appui de ce fait d'ordre historique, que d'autres auteurs placent une dizaine d'années plus tôt vers 915-917. On sait que cette église a presque totalement disparu du fait des reconstructions étalées sur les XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. M. Conant procède en s'aidant de Saint-Martin d'Autun, de Saint-Benoît-sur-Loire et de Payerne, cherchant à concilier, dans ses démarches, la hardiesse des déductions et la prudence des réserves.

Apparaît ensuite Cluny II, entreprise vers 948 par l'abbé Aymard (942-vers 963-965), avec le concours de son coadjuteur Mayeul, pour remplacer Cluny A et pour doubler Cluny I. Elle a été complétée par une galilée et peut-être voûtée au temps d'Odilon (vers 993-994-1048). La méthode de restitution est la même quant à ses principes et à ses applications : fouilles révélatrices de substructions comportant une abside, un long chœur relié par des arcades sur colonnes à des absidioles tracées en fer à cheval et précédées elles-mêmes d'une longue partie droite, longues salles rectangulaires dites *cryptae* accolées à celles-ci, transept à minuscules absidioles, nef à collatéraux, galilée et atrium. A partir de là, restitutions en élévation fondées sur des textes, en particulier le *Consuetudinaire* de Farfa, sur une gravure ancienne et sur de subtiles déductions métriques. M. F. Salet en marque quelque inquiétude surtout du fait qu'on a souvent voulu faire, de Cluny II, un prototype d'une architecture dite « clunisienne ». J'avoue partager quelque peu cette inquiétude. Certes, il est vraisemblable que le carré du transept ait été couvert d'une coupole emboîtée dans le clocher ? Était-elle ajourée de baies dans ses reins. Qui peut le dire ? L'édification d'une coupole en cet emplacement est, certes, habituel. Cependant, l'abbatiale de Saint-Savin a reçu, là, une voûte d'arêtes, dont rien ne démontre qu'elle ne soit pas d'origine. Plus facilement qu'une coupole, elle a permis un éclairage par l'Est par deux baies simplement percées dans le mur-tympan qu'elle encadre. Imaginer un atelier d'orfèvres, d'émailleurs et de verriers dans une abbaye de l'ampleur de Cluny en se fondant sur les écrits du moine Théophile est très défendable ; mais le situer ici plutôt que là sur un plan d'ensemble des bâtiments conventuels est une démarche hypothétique. Je n'aborderai pas ici le problème trop vaste de l'existence ou de la non-existence d'une architecture « clunisienne » partant de Cluny II, sinon pour dire que, personnellement, je n'y crois guère, compte tenu de la grande diversité architecturale des monastères rattachés institutionnellement à la grande abbaye bourguignonne. Les analyses systématiques qui ont été faites de l'architecture cistercienne ont conduit à se montrer, dans un cas comparable, beaucoup plus

5. C'est ici qu'il sera utile d'avoir en même temps sous la main le catalogue critique établi par M. A. Erlande-Brandenburg à la suite de l'article de M. F. Salet.

réserve qu'autrefois, encore qu'il y ait eu, chez les disciples de saint Bernard, un esprit général plus aisé à définir que chez les moines noirs.

On en arrive alors à Cluny III et à ce que M. Conant appelle « l'épopée de l'abbé Hugues », en la circonstance le grand abbé Hugues de Semur qui présida aux destinées de l'abbaye de 1049 à 1109. On lui contesterait difficilement le rôle d'animateur des travaux colossaux d'édification des bâtiments conventuels et de Cluny III au temps de son long abbatiat. Soucieux de montrer l'abbé Hugues ouvrant très tôt des chantiers dont la main-d'œuvre et même les matériaux pouvaient être disponibles pour la grande entreprise de l'église, M. Conant le décrit comme faisant ses premières armes à Souvigny dont il avait également la charge à la suite de son prédécesseur Odilon, qui y avait fini ses jours en 1049. Il y aurait commencé vers 1055 (p. 70-71) « une église de construction simple mais de dimensions imposantes », dont le légat Pierre Damien célèbre la dédicace en 1063 ou 1064. Je suis bien obligé de constater que les rares textes dignes d'attention, en l'espèce celui du moine Gotsaldus, se bornent à nommer Souvigny dans une liste de prieurés clunisiens construits au temps où Odilon gouvernait Cluny. Ils sont muets sur le rôle de saint Hugues. Partant de sources beaucoup moins sûres, on fera intervenir un certain moine Maugin ou Mauguin, mais jamais le grand abbé de Cluny. Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'initiative d'élever Souvigny, donc d'en donner ou d'en agréer le plan, reviendrait à Odilon plutôt qu'à Hugues, même si celui-ci, administrateur du prieuré bourbonnais en même temps qu'abbé de Cluny à partir de 1049, en a surveillé à distance l'achèvement jusqu'à la cérémonie de 1064<sup>6</sup>. Le tableau impressionnant des activités de l'abbé Hugues en ce qui concerne les bâtiments conventuels dans les années 1077-1085 comporte, M. Conant en convient et M. Salet ne manque pas de le souligner, beaucoup de « probabilités » quant à la chronologie, mise à part la chapelle Sainte-Marie du Cloître. Celle-ci fit l'objet, le 15 septembre 1085, d'une cérémonie de dédicace célébrée par Odon de Lagery, ancien prieur de Cluny, devenu évêque d'Ostie et légat de Grégoire VII, en attendant d'accéder à la chaire de saint Pierre sous le nom d'Urbain II en 1088. Ces réserves ne tendent nullement à minimiser le rôle de l'abbé Hugues en tant qu'animateur de travaux. J'ajouterai qu'on le voit, dans le même temps, intervenir comme conseiller de l'abbé Guillaume, abbé de Saint-Chaffre-du-Monastier en Velay (1074-1086), en relations étroites avec Cluny, occupé à la reconstruction de son église. Convenons qu'il y a là un témoignage assez éloquent de la compétence de l'abbé de Cluny en matière de construction, et mieux assuré que ce qui a été dit par M. Conant de sa participation hypothétique aux travaux de Souvigny<sup>7</sup>.

Nous sommes alors de plus en plus engagés dans les prémices de l'entreprise de la grande abbatiale, en l'occurrence, Cluny III. Pour M. Conant, les créations antérieures de l'abbé Hugues incitent « à croire que les études préliminaires ont commencé vers 1077/81 », ce qui lui fournit un certain recul pour le développement ultérieur de sa thèse. Celle-ci l'a fait inscrire — il ne s'en défendrait pas — au rang des « vieillisseurs ». La phrase ne revêt cependant pas une forme affirmative tranchante. De son côté, M. Salet la reprend avec un conditionnel dubitatif de telle sorte qu'il est bien difficile de les départager.

Pour M. Conant, la genèse de Cluny III repose sur les épaules de Gunzo, abbé de Baume-les-Messieurs, retiré, âgé et malade, à Cluny et désigné comme architecte<sup>8</sup> et psalmiste remarquable, donc musicien. Il le suppose informé du traité de Vitruve tout en convenant qu'on ignore la présence de l'ouvrage dans la bibliothèque de Cluny au XI<sup>e</sup> s. A partir de là, M. Conant amorce des explications de haute technique mathématique quant au rythme des proportions savamment relevées dans l'étude minutieuse de l'église et quant à leur valeur symbolique. Je ne rougis pas d'avouer mon incapacité totale à le suivre au moins sur le premier de ces deux terrains. M. Conant ne sous-estime pas, au contraire, le rôle attribué par Pierre le Vénéral à Hézelon, chanoine venu de Liège à Cluny<sup>9</sup>, sans doute vers la fin du XI<sup>e</sup> s. et à qui des sources postérieures accordent des qualités de mathématicien. Il en tire également argument pour développer ses

6. V. MORTET, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture..., XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles*, Paris, 1911, p. 129 ; le principal historien de Souvigny, F. Deshoulières, n'invoque nulle part saint Hugues dans ses notices des « Congrès archéol. » de 1913 et de 1938, pas plus que dans son volume (1935) de la collection des « Petites monographies » ; le moine-bâtitisseur ou présumé tel, Mauguin, est cité dans un ouvrage d'apologétique dépourvu de tout appareil critique : OGERDIAS (abbé), *Histoire de saint Mayol, abbé de Cluny*, Moulins/Paris, 1887, p. 300-301.

7. V. MORTET, *op. cit.*, p. 233-235.

8. Le mot *architectus* figure dans le texte latin ; V. MORTET, *op. cit.*, p. 272.

9. Je dois aussi à l'amitié de M. Jacques Stiennon une étude où la personnalité et le rôle d'Hézelon sont éclairés de lumières nouvelles (« Mélanges CROZET », 1966, p. 345-358).

raisonnements. De son côté, M. Salet exécute d'un trait de plume *in extremis* le malheureux Gunzo, environné d'une pieuse légende destinée à cautionner contre les diatribes de Bernard de Clairvaux l'orgueilleuse création architecturale de l'abbé Hugues, et dont le rôle déterminant n'est, à ses yeux, qu'« une vue de l'esprit ». Il n'accorde à Hézelon qu'un « peut-être » très réservé<sup>10</sup>. Pour ma part, je préférerais de beaucoup que la figure de Gunzo fût dépouillée de son halo merveilleux — la vision des saints Pierre, Paul et Étienne lui inspirant le plan de l'église, — et mieux éclairée quant à son passé d'abbé de Baume, d'architecte et de musicien. Il faut bien constater qu'il brille par son absence sur la liste des abbés de Baume donnée par la *Gallia Christiana* tout comme sous la plume des rares auteurs qui ont étudié l'histoire de l'abbaye jurassienne. Il se trouve que celle-ci, d'où étaient venus, rappelons-le, les premiers moines amenés à Cluny par l'abbé Bernon, avait toujours tenu — sauf au cours d'une brève période du XII<sup>e</sup> s. — à rester indépendante de l'illustre abbaye bourguignonne. Il se trouve aussi que, malmenée par les Hongrois, elle était, au moment où saint Hugues gouvernait Cluny, restaurée par les abbés Bernard (1076-1083) et Albéric (1104-1139)<sup>11</sup>. Aucune allusion n'est faite à ce sujet à l'abbé-architecte Gunzo. Ainsi disparaît comme dans une trappe l'élément humain à peine entrevu, et faute de la connaissance approfondie duquel nous en sommes réduits à tâtonner. C'est grand dommage.

Le début de la construction est consigné par un texte très bref qui le fixe au 30 septembre 1088, date assignée à la *fundatio*. Pour M. Conant qui, nous l'avons vu, a déjà pris du recul, l'événement s'inscrit dans la suite des études et des travaux préparatoires menés depuis plusieurs années. Il s'appliquerait à l'amorce de la construction à partir du niveau du sol, au moins pour l'abside, étant admis que les travaux marcheront d'est en ouest. Pour M. Salet qui ne s'offusquera pas, je l'espère, si je dis qu'il s'inscrit en bonne place parmi les « rajeunisseurs », la *fundatio* du 30 septembre 1088 peut très bien ne s'appliquer qu'aux tout premiers travaux. Il cite cependant, dans une simple note, un texte selon lequel, en 1093, on admettait que, cinq ans auparavant, la basilique de Cluny avait été commencée (*inchoata erat*) par le vénérable Hugues<sup>12</sup>, expression qui me paraît un peu plus riche de sens que *fundatio*. Ce ne serait ni la première fois ni la seule qu'un même événement serait relaté dans les textes avec des nuances si subtiles que notre choix risque de devenir subjectif.

Le 30 septembre 1088, on est en automne. M. Salet fait remarquer avec vraisemblance que le chantier n'entrera en pleine activité qu'au printemps 1089. Avec M. Conant, je note qu'il restera six ans et quelques mois pour atteindre le 25 octobre 1095, date de la fameuse cérémonie de consécration d'autels célébrée par Urbain II. Ceci dit, rien ne servirait, à mon avis, de spéculer sur le rendement du chantier, dans l'ignorance totale où nous sommes de ses effectifs en terrassiers, maçons et sculpteurs, dans l'ignorance aussi dans laquelle nous sommes du temps qu'il a pu faire en Bourgogne et de la durée des intempéries paralysantes en ces années-là.

Interviennent aussi des donations pour l'œuvre de l'abbé Hugues. La plus notable est celle d'Alphonse VI, roi de Léon. De l'avis des deux auteurs, elle est postérieure à 1085. Il est moins sûr qu'elle soit antérieure à 1088. En tout cas, elle affecte des dons considérables à l'abbé Hugues pour l'église qu'il édifie, *ecclesiae quam edificatis*. Pour M. Conant, ces générosités de source espagnole expliqueraient un certain nombre de détails hispanisants relevés dans le plan et dans la décoration de l'abbatiale. Sur ce point, je ferai les mêmes réserves que M. Salet ; mais je suivrai beaucoup plus difficilement celui-ci dans la traduction subtile qu'il donne du verbe *aedificare* employé au présent. Pourquoi préférer « l'église que vous entreprenez » à « l'église que vous édifiez » ? Je serais tenté de dire alors que si, plus haut, M. Conant prend de l'élan pour mieux accélérer, M. Salet freine pour retarder.

Je laisse volontairement de côté les discussions relatives aux donations anglaises, qui n'intéressent pas le début des travaux, et j'en arrive aux diverses positions prises au sujet de la cérémonie du 25 octobre 1095 et aux nouveaux rebondissements qu'elles ont sur la signification et la datation des célèbres chapiteaux. M. Conant ne revient que brièvement sur le détail de cette cérémonie, comme si son seul rappel suffisait à démontrer qu'elle s'appliquait à une église déjà dotée de son sanctuaire à déambulatoire avec ses absidioles, ses arcades, ses chapiteaux et sa voûte qu'on commence à peindre, déjà dotée aussi du petit transept,

10. F. SALET, dans « Bull. monum. », 1968, p. 291.

11. *Gallia Christiana*, XV, 173 ; L. A. ROY, *L'abbaye de Baume-les-Messieurs*, Baume, 1928.

12. *Gallia Christiana*, IV, 1132.

peut-être sans sa voûte haute. Pour sa part, M. Salet se livre à une vigoureuse démonstration, fondée sur le texte qui relate la cérémonie, sur le sens que celle-ci revêt et sur les conclusions à en tirer. On en retiendra surtout la distinction fondamentale à établir entre consécration d'autels<sup>13</sup> — ce qui a été le cas à Cluny — et dédicace d'un édifice, cérémonie qui suppose un état d'avancement des travaux jugé suffisant par le prélat consécrateur. M. Salet ne manque pas de reprendre le texte tardif de dom Ruinart selon lequel on a mis en place à la hâte l'autel majeur pour que le pape puisse le consacrer, la construction de l'église, commencée par l'abbé Hugues sept ans auparavant, étant trop imparfaite pour que le pontife puisse en célébrer la dédicace. Il ne manque pas non plus de rappeler que, cette cérémonie n'ayant pu être accomplie, Urbain II prescrivit qu'elle devrait être reportée au jour anniversaire, soit à un 25 octobre.

On saura gré à M. Salet d'avoir si nettement mis au point la distinction nécessaire entre consécration d'autels et dédicace d'une église. Je crains fort cependant qu'elle ne conduise à un certain nombre de révisions plus ou moins déchirantes, bien des démonstrations relatives à la chronologie monumentale ayant été conduites sans tenir compte de cette distinction, selon les tendances individuelles « vieillissantes » ou « rajeunissantes » ou, tout simplement, en employant indifféremment les deux termes sans prêter grande attention à leur sens précis. Je m'inscris volontiers parmi les coupables. A vrai dire, les rédacteurs de textes du moyen âge n'ont pas toujours été, sur ce point, d'une grande rigueur, faiblesse d'autant plus surprenante que la plupart d'entre eux, étant des clercs, devaient savoir en quoi consistait une dédicace d'église et une consécration d'autels. A ce sujet, je crois utile d'attirer l'attention sur la manière dont le moine Martin, de l'abbaye clunisienne Montierneuf de Poitiers, a relaté, en 1107, une cérémonie très comparable à celle de Cluny. Le parallélisme est d'autant plus frappant qu'elle a été célébrée par le même pape Urbain II, le 21 janvier 1096. L'abbaye poitevine avait été fondée vers 1076-1077 et les travaux amorcés, semble-t-il, assez vite. Ils étaient déjà très avancés bien qu'inachevés — *imperfecta*, dit le moine, — au moment de la mort du comte de Poitiers, Guy-Geoffroy-Guillaume, fondateur et bienfaiteur de l'abbaye (1086). Au cours de la cérémonie, à laquelle, soit dit en passant, l'abbé Hugues assistait, il y avait eu à la fois *dedicatio* de l'église dont le pape avait fait le tour en l'aspergeant d'eau bénite et *consecratio* de divers autels pour lesquels on s'était livré à des déplacements et à des remaniements de ces éléments du mobilier liturgique de l'abbatiale, un peu comme on l'a fait à Cluny<sup>14</sup>. Il s'en faut malheureusement de beaucoup que nous disposions toujours de données aussi explicites, toutes choses gardées. Sur ce point, la leçon de méthode donnée par M. Salet ne devrait pas être perdue.

Cependant, je m'étonne un peu qu'après avoir décrit en général le rite de la dédicace impliquant le tour de l'église, l'ouverture des portes, le tracé en diagonale des lettres de l'alphabet grec ou latin, l'application de croix de « consécration » sur les murs latéraux nord et sud et, parfois, ouest<sup>15</sup>, M. Salet insiste aussi fortement sur l'idée que pareille cérémonie ne pouvait se dérouler à Cluny en octobre 1095, la construction de l'abbatiale étant trop peu avancée ; mais cela n'allait-il pas de soi ? Comment, étant donnée l'énormité du programme élaboré dès avant 1088 par l'abbé Hugues et ses collaborateurs, si obscurs qu'ils soient, aurait-il pu en être autrement ? Qui, moins qu'Odon de Lagery, ancien prieur de la maison, où son passage est encore attesté en 1085, pouvait-il en être surpris ? Qu'il ait prescrit d'ajourner la dédicace au 25 octobre d'une année à venir où l'église, *oportuno tempore*, serait en état de faire l'objet de cette cérémonie, quoi d'anormal ? Mais que cette prescription n'ait été accomplie qu'en 1130 par les soins d'Innocent II, qui donc, en 1095, pouvait le prévoir ? Du texte de dom Ruinart qui, soit dit en passant, confirme que l'abbé Hugues avait commencé de construire la basilique sept ans avant 1095, donc en 1088<sup>16</sup>, il ressort que l'église était trop imparfaite, *imperfecta*, ce qui, je viens de le dire, procédait de l'évidente énormité du programme ; mais trop *imperfecta* par rapport au plan initial se traduit-il nécessairement par « fort peu avancée »<sup>17</sup> ? M. Salet tire argument du fait qu'il n'est pas fait mention de translations de reliques dans les

13. M. Conant écrit 'dédicace' d'autels et non pas 'consécration'.

14. J'ai signalé ces textes dans *Textes et documents relatifs à l'histoire des arts en Poitou*, 1942, p. 27-33. (« Archives historiques du Poitou », 53.)

15. Il ne manque pas d'exemples, dans de petites églises, de croix de consécration sculptées en taille de réserve ou peintes au revers de la façade occidentale. On en voit, en Saintonge, à Petit-Niort, la Perroche et Puyrolland.

16. *Jam a septem annis insignem basilicam exstruere coeperat sanctus Hugo* ; l'expression est plus forte que le seul mot *fundatio*, déjà discuté.

17. F. SALET, dans « Bull. monum. », 1968, p. 243, n. 4 ; pour en revenir à Montierneuf de Poitiers, commencée au moins dix ans avant Cluny, il est probable, sans que, cette fois, le moine Martin le dise, qu'elle était achevée ou sur le point de l'être.

nouveaux autels au cours de la cérémonie du 25 octobre 1095. Bien d'autres relations de cérémonies comparables sont fort discrètes sur ce point. Par contre, je ne suivrais pas, pour ma part, M. Conant imaginant qu'on pouvait déjà s'attaquer à la décoration peinte du cul-de-four de l'abside, croyant avoir de bonnes raisons de penser qu'on entreprend difficilement de peindre une église encore en chantier. Par contre, les textes disent que la dédicace n'a pu être célébrée, non pas parce que le chœur, seul, n'était pas en état, mais parce que, pour des raisons évidentes déjà invoquées, l'immense basilique était imparfaite. En conséquence, j'hésiterais à dire qu'il n'y avait, dans le sanctuaire, ni murs, ni piliers, ni colonnes au bout de près de sept ans de travaux et que les trois autels consacrés en 1095 *in tribus primis cancellis* se trouvaient dans l'un ou l'autre transept plutôt que dans des chapelles rayonnantes du déambulatoire<sup>18</sup>. Tout en admettant fort bien, avec M. Salet, que le sermon d'Urbain II ait pu être prononcé quasi en plein air, au moins pour l'assistance, sinon pour le pape, je n'oserais pas dire que l'autel majeur n'était pas « à l'abri d'une pluie d'automne battant de l'ouest », parce que j'ignore le temps qu'il faisait à Cluny le 25 octobre 1095.

L'inscription qui, dans la charmante chapelle Saint-Gabriel de la tourelle de l'Horloge, relate une cérémonie de consécration célébrée par un évêque de Pampelune nommé Pierre, fait apparaître de nouvelles divergences entre les deux auteurs. On sait que la date en est fâcheusement mutilée. M. Conant, fidèle à une interprétation déjà formulée, estime que cette date peut être restituée sous la forme 1100 et que l'évêque de Pampelune est Pierre de Roda, reconstruteur de sa propre cathédrale. Il aurait été envoyé à Cluny, porteur d'une donation, par Pierre I<sup>er</sup> roi d'Aragon, lui-même décédé en 1104. Le fait serait troublant s'il était éclairé par la référence proposée, ce qui n'est pas tout à fait le cas<sup>19</sup>. A cette interprétation, M. Salet oppose la mutilation de l'inscription et le danger — encore une excellente leçon de méthode — qu'il y a à « prétendre dater une inscription épigraphique à cinquante ou cent ans près ». A son avis, rien ne s'opposerait à ce que l'évêque Pierre fût Pierre de Paris, évêque de Pampelune de 1167 à 1193, « qui aurait pu consacrer l'oratoire Saint-Gabriel longtemps après sa construction » ; mais le lecteur aimerait savoir si on a la preuve — et où se trouve cette preuve — du passage à Cluny de Pierre de Paris durant son épiscopat<sup>20</sup>. Ainsi donc, l'inscription de la chapelle Saint-Gabriel se révèle assez décevante. Par ailleurs, M. Salet rectifie avec raison une affirmation imprudente de M. Conant<sup>21</sup> selon laquelle il y aurait eu communauté d'abbé entre Cluny et Vézelay.

Jusqu'ici, les divergences soulignées, mise à part une incidente rapide de M. Salet<sup>22</sup>, ont surtout porté sur les données historiques. Mais, tandis que M. Conant poursuit l'analyse de la construction comme si elle avait été menée impeccablement d'est en ouest et par tranches verticales, M. Salet présente une interprétation nouvelle, très originale et fort différente. Je me contente de la résumer aussi exactement que possible. Profitant de l'utilisation d'un terrain libre, de ressources financières abondantes et d'une main-d'œuvre nombreuse, on aurait procédé à une implantation d'ensemble de l'énorme édifice, quitte à poursuivre progressivement la construction, le voûtement et la couverture des parties hautes. M. Salet cite, à l'appui de cette interprétation, des exemples tels que Vézelay, Saint-Étienne de Nevers, Notre-Dame de Jumièges et la Trinité de Caen. Je serais tenté d'y ajouter, en Poitou, Saint-Pierre de Chauvigny où le fait semble évident et, peut-être, Notre-Dame-la-Grande de Poitiers. Parmi les arguments invoqués, il convient de retenir la gaucherie — M. Conant en a convenu de son côté — que présentait la liaison entre l'enveloppe extérieure du déambulatoire et l'implantation des colonnes du rond-point et, à l'autre extrémité de l'église, la longueur anormale de la première travée et la largeur également anormale des arcades correspondantes traduisant un « rattrapage » difficile avec une façade déjà implantée. J'avoue, par contre, ne pas très bien saisir en quoi le plan rectangulaire de la croisée du grand transept, comparé au plan carré de la croisée du petit, serait une preuve éclatante de l'application de cette méthode. Si on avait, dès l'abord, procédé au tracé au sol de tout l'édifice et à l'amorce de son enveloppe extérieure, on aurait pu arrêter

18. Je reviendrai plus loin sur ce point.

19. P. RAMACKERS, *Analekten zur Geschichte des Reformpapstums und der Cluniazenser*, dans « Quellen u. Forschungen a. Italianischen Archiven u. Biblioth. », t. XXIII, 1931/32, p. 48. Il s'agit d'un acte de l'abbé Hugues associant en termes très généraux l'évêque Pierre de Roda à la communauté de Cluny, sans aucune allusion à sa venue à l'abbaye pour quelque cérémonie que ce soit.

20. L'ouvrage le plus complet, en dépit de sa date, sur les évêques de Pampelune de cette époque est muet sur la venue éventuelle de Pierre de Roda ou de Pierre de Paris à Cluny ; Prudencio de SANDOVAL, *Catalogo de los obispos de Pamplona*, Pampelune, 1614.

21. P. 109.

22. F. SALET, dans « Bull. monum. », 1968, p. 246.

d'emblée le rapport entre la largeur de ce bras du transept et celle du vaisseau central, de manière à pouvoir donner à cette croisée un plan carré tout comme pour celle du petit transept. Même en admettant qu'on n'ait pas, de suite, planté les piles des deux croisées et des doubles collatéraux, le rapport entre la largeur des bras de transept et la distance entre les parois nord et sud de l'édifice ne devait pas être difficile à déduire si on voulait donner aux deux croisées un plan carré ou proche du carré. Cette gaucherie me paraît aller plutôt à l'encontre de l'hypothèse proposée. Oserai-je ajouter que si, dès les environs de 1088, l'abbatiale avait été ainsi implantée, rien n'aurait empêché, en 1095, Urbain II d'en célébrer la dédicace en en faisant le tour et en aspergeant d'eau bénite un peu plus que les fondations ? Le fameux voyage de 1095-1096 a comporté, M. Salet le rappelle, des cérémonies assez comparables, certaines relativement imprévues ; mais ce ne serait qu'introduire une hypothèse de plus et il n'en est nul besoin. Toujours est-il que nous sommes ici tout à l'opposé des thèses de M. Conant, fondées sur la marche régulière des travaux d'est en ouest et sur des données numériques rigoureuses.

Toute une autre partie de la démonstration de M. Salet tend à prouver l'antériorité du bras sud du grand transept par rapport au bras nord et aussi, par rapport au petit transept. Elle tend aussi à démontrer avec des arguments convaincants que, dans un premier projet, ce bras sud ne devait pas être voûté, comme il l'a été par la suite, d'un berceau et d'une coupole. Rappelons, à ce sujet, que ce bras sud touchait aux bâtiments conventuels. Vient ici une remarque de portée générale concernant plus spécialement l'architecture monastique : « Entamer la construction par l'extrémité du transept c'était, pour les moines, se donner l'espoir d'un passage rapidement couvert entre les bâtiments de l'abbaye et le chantier de l'église, car rien ne servait de pousser le travail dans le chœur pour le livrer au culte tant qu'il fallait piétiner dans la boue pour s'y rendre. »<sup>23</sup> Encore pourrait-on observer que, dans le cas présent, les moines disposaient de Cluny II et ceci jusque vers 1118-1120. Faudrait-il aussi savoir s'ils avaient tellement affaire « dans le chantier de l'église », dans l'ignorance totale où nous sommes de la condition sociale — moines-ouvriers ou ouvriers laïcs — de la main-d'œuvre employée. Notons aussi que si M. Salet n'accepte pas la chronologie de M. Conant — 1088-1107 pour l'ensemble sanctuaire, double transept et partie de la nef, — la démonstration que je viens de résumer quant à la marche des travaux dans le bras sud du transept ne comporte aucune date chiffrée, mais seulement un exposé de la succession des projets et des campagnes par simple relativité. J'avoue apprécier ici cette réserve. Cependant, la sculpture des chapiteaux des arcs d'encadrement de la coupole du bras sud du grand transept est qualifiée de « beaucoup plus jeune » que la fin du XI<sup>e</sup> s.

On aborde ensuite le problème épineux de la date de construction du sanctuaire à déambulatoire. Inutile de rappeler, une fois de plus, la position de M. Conant sur ce point. Au passage, M. Salet<sup>24</sup> semble admettre qu'il ait pu être commencé en même temps que le bras sud du transept. Il souligne le caractère assez archaïque, au moins en plan — faute de mieux, hélas — des chapelles rayonnantes tracées en demi-cercle outrepassé. Il ne lui paraît pas impossible qu'elles aient abrité les trois autels consacrés en 1095 tout en convenant que le terme *cancelli* soit imprécis. Il n'ira pas plus loin dans cette voie. Toute une autre démonstration, nourrie, à la fois, de dates chiffrées et d'appréciations stylistiques, le conduit à s'arrêter aux environs de 1120 pour l'achèvement du sanctuaire. Rappeler en détail ce que disent les deux auteurs confrontés et de la grande nef et de l'avant-nef ne ferait que confirmer les divergences qui marquent leurs conceptions respectives, affirmées dès le départ.

Et nous en voici aux fameux chapiteaux du rond-point qui ont déjà fait couler tant d'encre et, si j'ose dire, tant de salive. M. Conant leur consacre une longue étude. Leur date se déduit naturellement de ses propositions antérieures quant à l'état d'avancement du sanctuaire pour la cérémonie de 1095. L'étude porte aussi sur leurs caractères épigraphiques et stylistiques et sur leur signification iconographique ou symbolique. Il insiste sur des particularités techniques qui ont leur importance, quant au façonnement des corbeilles avant ou après la pose. Il propose une mise en ordre des différents thèmes autour de l'hémicycle du rond-point en y englobant les deux chapiteaux de colonnes engagées consacrées au Pêché originel et au Sacrifice d'Abraham dont il admet, avec tout le monde, que le style ne permet pas de les attribuer au

23. F. SALET, dans « Bull. monum. », 1968, p. 269.

24. *Ibid.*, p. 270.

même sculpteur que les grands chapiteaux des colonnes isolées. A cette étude, il apporte la grande sensibilité artistique que nous lui reconnaissons et qui se traduit, à travers tout l'ouvrage, par la qualité exceptionnelle des dessins dus à sa main. Il insiste aussi, servi en cela par l'érudition de Mrs. Conant, sur les rapports entre les arts plastiques et l'iconographie, d'une part, la musique, d'autre part. M. Salet est plus bref, refusant déjà la fin du XI<sup>e</sup> s. pour les chapiteaux de la coupole du grand transept, refusant aussi un improbable « miracle artistique dû à la présence, sur le chantier de Cluny, d'un Donatello, d'un Michel-Ange du XI<sup>e</sup> s. ». Sa position négative est encore plus nette dans le compte rendu de 1969, où l'incorporation des deux chapiteaux hors-série cités ci-dessus est qualifiée de « supercherie » et où il n'admet pas l'hypothèse, jadis proposée par Louis Bréhier, puis abandonnée par M. Conant lui-même, d'un ordre iconographique cohérent fondé sur la lettre de Pierre Damien à saint Hugues.

Je me bornerai à dire ici qu'il me paraît extrêmement difficile sinon impossible d'aboutir à des conclusions tranchées en partant des *membra disjecta* d'un édifice aussi maltraité que l'a été Cluny. J'ajouterai aussi que, si, de ce fait, on ne peut formuler que des hypothèses, laissant ainsi la porte ouverte à des opinions subjectives, la porte reste également ouverte à des remarques d'ordre particulier et à des considérations d'ordre général. Au point de vue technique, j'avoue être impressionné par les observations faites par M. Conant relativement au façonnement de détail de deux, au moins, des grands chapiteaux, celui du Paradis et celui de la Prudence. Les photographies 147-149 de la planche LXXI semblent bien montrer que la partie supérieure des volutes et des feuillages n'a pu être exécutée qu'avant la pose. Dans le cas contraire, la saillie du tailloir aurait fait obstacle à l'action du ciseau. A ceci, on objectera que ces détails avaient pu être dégrossis sur le chantier par des sculpteurs de second ordre, le « revêtement stylistique », pour reprendre une expression que M. Salet employait lors du colloque de 1967, étant donné, après la pose, par un sculpteur de premier ordre<sup>25</sup>. Cependant, on en sait assez sur la diversité des exemples de sculpture avant la pose ou après la pose pour devoir garder, sur ce point, une prudente réserve. J'ajouterai une autre remarque, sans oser dire qu'elle n'a jamais été faite, bien qu'on ne la trouve ni dans l'un ni dans l'autre des ouvrages mis ici en parallèle. Les grands chapiteaux n'ont pas d'astragale<sup>26</sup>. Ce détail viendrait confirmer ou bien, comme on l'a supposé, le emploi de colonnes antiques pourvues de l'astragale selon l'usage habituel, ou bien, dans cette Bourgogne très romanisée, la fidélité à une pratique antique. Resterait, dans le premier cas, à identifier l'édifice d'où ces colonnes ont été amenées à pied d'œuvre, à le situer et à évaluer le temps nécessaire à leur acheminement et à leur implantation. Resterait aussi à analyser la nature et l'origine des marbres dans lesquels six au moins d'entre elles auraient été façonnées<sup>27</sup>. Il y aurait aussi beaucoup de réserves à faire sur l'ordre ou le désordre qui ont pu présider à la mise en place des thèmes sur les chapiteaux et à l'ordonnance des chapiteaux les uns par rapport aux autres. Il faut reconnaître que, dans l'exposé que M. Conant donne de son essai de restitution, reviennent très souvent des phrases dubitatives et réservées. Il ne saurait en être autrement. On vit sur l'idée que tout est limpide dans le programme iconographique clunisien. Un examen un peu attentif conduit rapidement au doute, mis à part les chapiteaux des tons de la musique, accompagnés d'inscriptions explicites, et pour celui des Fleuves du Paradis. Il suffit de constater les divergences des auteurs. Là où M. Conant voit un apiculteur tenant une ruche, M. Salet voit une allégorie de l'un des quatre vents avec un soufflet mal exécuté. La figure du Printemps est éclairée par une inscription qui lève tous les doutes ; mais personne ne se prononce sur la nature de l'objet carré que tient le personnage allégorique. Est-ce vraiment un livre et que signifierait ce livre ? L'inscription qui accompagne l'Été est obscure. Les deux autres saisons en sont dépourvues, tout au moins d'inscriptions gravées. La Prudence, par contre, est cernée, sur la bordure de sa mandorle, par une inscription claire ; mais les auteurs ont varié entre les autres Vertus, invoquant aussi bien, pour l'une d'elles, la Force que la Grammaire (!), voyant ou ne voyant pas la Tempérance, hésitant sur le nom à donner à la femme qui tient un coffret ouvert (la Force ? la Charité ?). Si, comme il y paraît, ordre et désordre se compensent, est-ce suffisant pour en déduire, comme il a été dit au Colloque de 1967, que l'abbé Hugues n'aurait pas toléré, de son vivant, pareilles légèretés et que, de ce simple fait, les chapiteaux

25. A noter qu'on ne retrouve cette expression ni dans son article de 1968, ni dans son compte rendu de 1969.

26. M. Conant se borne à dire, p. 88, que l'astragale du chapiteau corinthien a été identifiée comme s'il s'agissait, comme pour un tailloir, d'un élément séparé, ce qui semble surprenant.

27. M. Salet pose judicieusement ces questions (« Bull. monum. », 1969, p. 185). Lors du colloque de 1967, le regretté Georges Lanfry avait également soulevé le problème des colonnes à astragales.

seraient postérieurs à 1109, année de sa mort. Le saint homme avait d'autres soucis en tête, tout comme, sans doute, les maîtres des écoles de Chartres, du vivant desquels de notables entorses ont été données à l'enchaînement logique — logique à nos yeux — des thèmes développés sur les portails occidentaux de l'illustre cathédrale.

Quant au problème chronologique, je me risque à dire qu'à mon sens il aurait pris un tour moins dramatique s'il n'y avait pas à franchir, entre les environs de 1095 et les environs de 1115-1120, le prétendu cap par lequel on passerait de l'art du XI<sup>e</sup> s. à celui du XII<sup>e</sup>. Je dirais aussi tout net que la pratique qui consiste à accrocher à des activités humaines, plus particulièrement à la création artistique, des étiquettes marquées au sceau d'une arithmétique ne tient compte ni de la continuité historique, ni des subtilités imprévues de la vie. M. Conant a beau jeu de rappeler la pratique assez dérisoire qui consistait à changer les pancartes du Musée Ochier comme si les mentions XI<sup>e</sup> s., pouvant osciller de 1001 à 1100, et XII<sup>e</sup> s., pouvant conduire de 1101 à 1200, constituaient une datation reposante pour l'esprit. Pour qui a vécu près de trois quarts de siècle, la notion d'accumulation et de simultanéité des faits les plus disparates s'impose. Pour qui, à quelque époque que ce soit, a vu sa vie se dérouler avec une parfaite continuité, même si elle a été marquée, en son milieu, par une prétendue coupure entre deux siècles, quelle matière à réflexions sceptiques sur la rigueur de cette césure ! Or, je crois bien pouvoir dire que cette notion de césure a lourdement pesé sur les méthodes de l'archéologie médiévale, en France en particulier. Sommes-nous tout à fait exorcisés de la croyance en un art roman du XI<sup>e</sup> s. catégoriquement distinct d'un art roman du XII<sup>e</sup> s. ou *vice versa* ? Encore serait-il bon de faire observer que ce XII<sup>e</sup> s., si on tient absolument à le prendre en bloc, a vu s'épanouir au moins autant et plus de grandes créations gothiques que d'achèvements romans ; mais on chercherait vainement, dans notre production scientifique, au sujet des premières, des controverses aussi âpres qu'au sujet des seconds, de même qu'on aurait quelque peine à trouver, soulignée avec autant d'insistance, une césure XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. J'ajouterai enfin que l'idée qu'un artiste du moyen âge ait pu réaliser des œuvres de même valeur quelques années en-deçà ou quelques années au-delà d'une fin de siècle, selon les occasions qui lui étaient offertes de les produire, est loin de nous être familière<sup>28</sup>.

Or, nous sommes sans doute devant un cas de ce genre. De même que les sculpteurs du XI<sup>e</sup> s. qui ont orné le cloître de Moissac aux environs de 1100 — date incontestée au moins jusqu'à présent — parce que commande leur en était passée par l'abbé Ansquitil, celui de Cluny a mis son talent au service de l'abbé Hugues lorsque le temps est venu de se mettre à l'ouvrage. Que ce moment se place vers 1095 ou vers 1115-1120<sup>29</sup>, l'état de nos connaissances, définitivement déficient du fait de la destruction du contexte architectural, ne permet guère de trancher le dilemme. Reste à savoir s'il aurait fait mieux ou plus mal dans l'une ou l'autre des deux hypothèses ? Un fait demeure certain, c'est que l'homme était, lui aussi du XI<sup>e</sup> s., et qu'il n'était plus un apprenti, même si on accepte la date la plus jeune. Reste aussi à savoir si ce sont les décennies qui définissent un style ou si ce sont les hommes qui caractérisent leur temps.

La plupart des auteurs qui ont abordé ce problème ont invoqué la pensée de Focillon cherchant à expliquer les discordances des chapiteaux de Cluny par rapport à leur environnement, envisageant tour à tour une manière de décadence romane ou la précocité d'un autre développement stylistique, envisageant aussi l'intervention « d'un génie d'exception — tout est possible »<sup>30</sup>. Bien des choses sont, en effet, possibles dans le domaine de la création artistique qui n'est pas forcément tributaire des classifications archéologiques ou des successions dynastiques ou encore des étiquettes provinciales. Lors du Colloque de 1967, M. Pierre Quarré avait judicieusement fait remarquer que Cluny n'aurait sans doute pas été ce qu'il a été sans l'abbé Hugues, au même titre que Claus Sluter n'aurait pas été ce qu'il a été sans le mécénat de Philippe le Hardi et la Chartreuse de Champmol. Il ajoutait qu'on ne connaît pas davantage d'art pré-clunisien que d'art pré-slutérien et que rien n'était moins démontré que les origines bourguignonnes du sculpteur des grands chapiteaux. Dans un tout autre ordre d'idées, il nous faut bien admettre comme possible l'apparition du style sans précédents connus de l'illustration de manuscrits tels que l'évangélaire d'Ebbon ou le

28. On objectera peut-être que ces pages sont publiées dans une revue qui porte en sous-titre *X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles* ; mais, dans ma pensée tout au moins, il ne s'agit que de l'encadrement chronologique jugé raisonnable d'un effort de recherche déjà presque démesuré et non pas de la plantation de deux bornes infranchissables.

29. J'envisage 1115-1120 en évaluant plus ou moins arbitrairement le temps nécessaire à la disponibilité du sanctuaire pour le culte, dans le cas de l'hypothèse la plus « jeune ».

30. H. FOCILLON, *Art d'Occident*, 1938, p. 113.

psautier d'Utrecht et comme impossible son assimilation formelle au style qui fleurissait exactement dans le même temps à Tours. Simultanité de formes disparates et chevauchements stylistiques incessants, il n'y a aucune raison pour que l'art roman, si riche de substance et de fécondité créatrices, n'en présente pas maints exemples, même lorsqu'on voit apparaître, alors qu'il est encore en pleine vitalité, d'autres créations porteuses de brillantes promesses d'avenir. Au moment où on achève le gros œuvre de l'abbatiale de Cluny, il y a, pas tellement loin des chantiers mis en route par l'abbé Hugues, un homme qui porte en lui de ces promesses et à qui l'occasion va être offerte de les tenir. C'est le maître d'œuvre « génial par la science et l'audace »<sup>31</sup> qui commence la construction de la cathédrale de Sens. Nous sommes vers 1124-1128. La dédicace de Cluny était encore à faire et bien d'autres choses après elle. Le « génie » de Sens était vraisemblablement né avant 1100. Il n'en était certainement pas à l'apprentissage. Il devait savoir où il allait, même si la mort devait lui interdire de voir l'achèvement de son œuvre grandiose. Par ailleurs, sortaient à peine de terre, en France et en divers lieux de l'Occident, des églises que nous dirions authentiquement romanes si tant est que ce qualificatif ait un sens précis, en tout cas sans commune mesure avec Sens. Par contre, lorsque le pape Innocent II vient à Cluny au milieu des tourments du schisme et se voit convié à célébrer enfin la dédicace de l'abbatiale, le 25 octobre 1130, il y a, dans l'assistance, un autre homme qui porte lui aussi, des promesses de brillant avenir pour l'évolution des arts de son temps. C'est Suger. Depuis plusieurs années, sa décision est prise de rénover la vieille abbatiale de Saint-Denis. Dans quelques années, l'action sera entamée avec des hommes, maîtres d'œuvre et décorateurs qui, eux aussi, étaient depuis longtemps sortis de l'apprentissage et allaient se révéler des créateurs de style.

Ainsi va l'histoire des arts. Elle ne procède pas tellement de l'arithmétique des décennies et des siècles que de l'intervention de faits d'ordre humain, avant tout. Pas plus que les autres formes de l'histoire, elle ne se débite aisément par tranches. Celle qui nous occupe ici est béante d'effroyables lacunes, mais généreuse en surprises. Avec Saint-Martin de Tours, Saint-Martial de Limoges, Charroux et, avec elles, toutes les cathédrales romanes somptueusement anéanties par leurs héritières gothiques — on pense rarement à elles, — Cluny III témoigne affreusement de ces lacunes et, peut-être, brillamment de ces surprises, même si la marge de datation est de l'ordre de vingt ans. La prendre comme un « test » expérimental de nos méthodes suppose un grand courage intellectuel, hautement méritoire, même s'il n'est pas forcément payant. Que M. Conant et M. Salet aient eu ce courage, mérite, quels que soient les suffrages que leurs conclusions recueillent, mais pour les réflexions qu'elles suggèrent, la reconnaissance de ceux qui les liront.

René CROZET.

31. F. SALET, *Le style gothique*, Paris, 1963, p. 7 (« Les neuf Muses »).